



ASSOCIATION LES SABOTS DANS LE SABLE

Boulevard Désir Jox
97230 SAINTE MARIE

PROTOCOLE POUR LA REPRISE DES COURS PONEYS JUSQU'AU 15 DECEMBRE

CONTEXTE

- L'exercice physique des équidés, servant à l'enseignement, l'apprentissage, la pratique et le perfectionnement de l'équitation est assuré exclusivement par ses cavaliers, qu'ils soient propriétaires ou non de l'animal, tout au long de l'année. Aussi le personnel de l'Association « Les Sabots dans le Sable » n'est pas dimensionné pour assurer l'entretien physique des poneys pendant la période de restriction.
- Au titre du bien-être animal, il est vital pour ces poneys de pouvoir continuer à profiter d'exercices et de sorties garantissant leur équilibre et leur intégrité tant physique que psychique.
- Pour cela, il est nécessaire d'organiser la venue, maîtrisée et tracée, des cavaliers au sein de l'écurie de l'Association afin d'assurer l'entretien psychique et physique des poneys.

ORGANISATION

- Chaque équidé doit pouvoir sortir d'une à trois fois par jour, sept jour sur sept, selon ses besoins physiologiques quotidiens, afin d'avoir suffisamment d'exercices, assurer son bien-être et ainsi éviter toute complication vétérinaire. Pour la reprise des activités extra scolaires, tous les poneys sont revenus à l'écurie; exception faite pour les chevaux qui restent au prés jusqu'au 15 décembre.
- Une à trois personnes différentes **maximum** par jour peuvent être affectées selon le poney en question pour assurer ces sorties, les cavaliers devront avoir pris la licence 2021 obligatoirement au préalable. Tout cela en respectant le plafond de six personnes simultanément dans la même aire de pratique (parent accompagnateur compris). Cette condition implique alors des séances de cours à 3 élèves maximum afin de respecter les différents critères sanitaires imposés.

Pour assurer au mieux la ventilation des cavaliers arrivant et partant, un creux de 30 minutes sera mis en place entre chaque créneau afin d'éviter les croisements et ainsi dépasser le nombre maximal de personne présente sur site. Il ne sera donc pas possible de rester à l'écurie de l'Association à la fin de la séance.

Les élèves de Baby's peuvent désormais reprendre les cours dans les créneaux impartis, accompagnés de leur parent tout au long de la séance (du brossage, à la participation de l'activité en carrière).

- La traçabilité des cavaliers et des sorties des équidés doit être assurée via leur licence 2021. Les rotations de cavaliers seront organisées via une plateforme informatique FFE (registre Covid), sur la base des besoins exprimés par l'Association « Les Sabots dans le Sable » et prévoyant leur accord préalable.

Une attestation spécifique sera donnée à chaque cavalier pour permettre à ceux-ci de se rendre à l'écurie pour la sortie quotidienne (selon le planning établi). **Un seul parent** sera autorisé à accompagner l'enfant pour réaliser la séance.

- La pratique doit impérativement être réalisée en extérieur.

COMMUNICATION AVEC LES CAVALIERS

- Communiquer en privilégiant les moyens de communication dématérialisés: téléphone, réseaux sociaux, groupes de messagerie, site internet, etc.
- Les cavaliers devront scrupuleusement suivre les règles sanitaires et l'Association « Les Sabots dans le Sable » leurs rappelle qu'en cas de symptômes du COVID-19 ou de contact récent avec un cas confirmé, ils ne doivent pas se rendre à l'écurie de l'Association et, le cas échéant, avertir pour se faire remplacer.

PORT DU MASQUE

- Dès l'arrivée dans l'enceinte du club (dès le parking). Le masque doit être porté en tout temps dans les espaces communs intérieurs et extérieurs, à partir de 6 ans. Il pourra être retiré uniquement lors de la séance à poney.
- Le masque doit être porté, autant que possible.

PARKING ET ACCUEIL

- Pour éviter les contacts entre les cavaliers ainsi qu'avec le personnel, un creux de 30 minutes sera instauré pour les arrivées et départs entre chaque pratique.
- A l'arrivée sur site, un point d'eau extérieur avec savon sera mis à disposition au niveau de la douche des chevaux. Si le déficit d'eau se poursuit, des lingettes désinfectantes seront mises à disposition.
- Il est exigé le lavage des mains dès le parking.

BATIMENTS, GESTION DES CAVALIERS ET TRAÇABILITÉ

- La sellerie **ne sera pas accessible**, les équipements des poneys en question, avec brosses seront désinfectés et mis à disposition des cavaliers par équidés.
- Respecter les gestes barrières et la distanciation physique **d'au moins 2 mètres** pour toutes les personnes présentes sur le site.
- Planning de créneaux ouverts (**3 élèves maximum par séance**):

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
9H30 - 10H30	REPOS		PONEY Baby's			PONEY préparation Galop 1	PONEY Séance nature	
10H30 - 11H								
11H - 12H				PONEY préparation Galop 1			PONEY Baby's	PONEY Séance nature
12H - 13H30								
13H30 - 14H30				PONEY préparation Galop 1			PONEY préparation Galop 1	
15H - 16H				PONEY préparation Galop 2			PONEY préparation Galop 1	
16H30 - 17H30			PONEY préparation Galop 1	PONEY préparation Galop 1	PONEY préparation Galop 1	PONEY préparation Galop 1	PONEY préparation Galop 2	
17H - 18H								

Contactez Marion (06 28 60 08 54) pour convenir des créneaux et valider la marche à suivre. Malheureusement les places seront encore limitées jusqu'au 15 Décembre et l'Association « Les Sabots dans le Sable » ne pourra pas accueillir tous les élèves le temps que le protocole soit allégé par la Fédération Française d'équitation.